

Compte rendu du Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Administration Centrale (CHSCT AC) du 6 novembre 2015

Présidence : Lucie Muniesa, Secrétaire générale adjointe

Voici les points abordés à l'ordre du jour du CHSCT AC que SUD Culture tient à souligner :

1. Évolution sur l'organisation du SRH : création d'un bureau de la santé et de la sécurité au travail

Le bureau de l'action sociale et de la prévention (BASP) va être remplacé par deux bureaux : le bureau de l'action sociale (BAS) et le bureau de la santé et de la sécurité au travail (BSST). Ce nouveau bureau correspond au souhait de la ministre de renforcer la prévention des risques au niveau national.

Les organisations syndicales ont insisté sur la nécessité de rappeler les obligations et la responsabilité des chefs d'établissements¹ en matière de santé et sécurité au travail et d'en informer l'ensemble des agents. L'employeur doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses salariés. Il doit prendre les mesures de prévention des risques professionnels nécessaires et informer et former ses salariés sur ces risques. Il doit aussi respecter certaines règles dans l'aménagement et l'utilisation des locaux de travail. L'employeur négligent engage sa responsabilité.

Toutes les organisations syndicales ont voté pour la création de ce nouveau bureau.

2. Point d'étape sur le SIRH

RENOIRh est le nouveau système d'information des ressources humaines qui remplacera Rhapsodie à la fin de l'année avec une ouverture prévue en janvier 2016.

SUD Culture fait remarquer que tous les gestionnaires n'ont pas encore accès au nouveau logiciel, ce qui retarde la prise en main et la maîtrise du nouvel outil.

SUD Culture demande des nouvelles du bilan sur la bicompetence annoncé par l'administration lors du CHSCT du 6 mars 2015 et du CHSCT AC du 1er avril 2015 « conformément à la demande des élus, elle réalise actuellement le bilan de ce chantier ».

A cette question, l'administration répond qu'il n'a pas lieu d'être, les gestionnaires étant tous bicompetents.

SUD Culture a donc rappelé l'engagement de l'administration à revaloriser la carrière des agents ayant fait le choix de la bi-compétence (gestion des carrières et des paies). Les agents ont en effet déployé d'importants efforts pour accéder à la bi-compétence et l'administration s'était engagée dès 2011 à reconnaître le travail fourni, "les agents pourront par ailleurs connaître une progression de carrière, dans la mesure où ils auront fait l'effort de se rendre compétents sur des sujets plus variés²". L'administration tout en affirmant que « le chantier est lourd et important pour le ministère », répond qu'elle ne peut

1 [Article L4121-1 du Code du travail](#)

2 PV du CT AC 14 juin 2011

privilégier certains agents au profit d'autres et met en avant que les gestionnaires du SRH ne sont pas prioritaires en invoquant un principe d'équité.

Pour SUD Culture, l'administration doit respecter ses engagements et reconnaître le travail fourni par les gestionnaires qui sont majoritairement en catégorie C exerçant des tâches de catégorie B.

3. Suivi du déploiement de GOIA

GOIA Courrier est une nouvelle application qui a été déployé auprès de la DGMIC (juin), le SG et la DGCA, début septembre. Les prochains services seront le cabinet et la DGPAT. Les retours des agents sont variés dans la mesure où l'appropriation de l'outil est récente. Des mesures d'accompagnement comme la constitution d'un club utilisateurs, sont nécessaires pour faciliter la prise en main et l'administration de cette nouvelle application.

4. Conditions de travail des chauffeurs de l'immeuble rue des Pyramides

SUD Culture avait mentionné les conditions de travail difficiles des chauffeurs de l'immeuble rue des Pyramides lors du CHSCT du 6 mars dernier. Les chauffeurs utilisent en effet, 3 véhicules de service (une voiture et 2 camions) dont un seul a la possibilité de se garer non loin de l'immeuble rue des Pyramides, au parking au musée du Louvre. En revanche, les 2 camions ne bénéficient pas d'un emplacement, ce qui génère beaucoup de stress, avec le risque de recevoir des amendes. Ainsi un des 2 camions est à la fourrière depuis plusieurs mois.

L'administration précise qu'une réflexion est en cours dans la mesure où les chauffeurs ne peuvent plus assurer leurs fonctions pour raisons médicales et que par ailleurs, les véhicules présentent une obsolescence.

Pour SUD Culture, il est urgent qu'une solution pérenne soit trouvée.

5. Point sur la situation du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques (BEUIA, ex CNAU) localisé à Tours

Lors du précédent CHSCT AC, avait été évoquée la situation difficile des trois agents travaillant à Tours. L'administration avait annoncé que « *la situation devait être prochainement clarifiée par l'administration*³ ».

L'administration annonce le recrutement en janvier, d'un agent basé à Paris dont la mission est d'assurer la liaison entre Paris et Tours.

Les organisations syndicales font remarquer que le malaise perdure depuis des années et que des mesures concrètes sont nécessaires, ainsi qu'un véritable dialogue avec tous les acteurs concernés. Un calendrier a été demandé comportant les actions à lancer.

³ Compte-rendu de la visite du CHSCT AC, 9 septembre 2015.

6. Question diverse - Délégation générale à la langue française et aux langues de France

SUD Culture et la CFDT ont effectué une alerte, compte-tenu du climat anxiogène et de la tension prédominant au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. La médecine de prévention a confirmé la situation difficile de certains agents.

L'administration annonce qu'elle va appliquer le protocole de souffrance au travail afin d'évaluer le diagnostic de souffrance au travail et d'établir des préconisations.

Le sujet sera traité lors du prochain CHSCT AC du 10 décembre prochain.

Lorsque vous subissez une dégradation de vos conditions de travail, des problèmes en matière d'hygiène, de sécurité, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentant-e-s **Sud Culture Solidaires,**

**Sud Culture Solidaires,
61, rue de Richelieu, 75 002 PARIS**

TEL : 01 40 15 82 68

COURRIEL : sud@culture.fr

Sud Culture Solidaires, le 8 novembre 2015